Améliorer le quotidien des frontaliers : de quoi part-on ?

Une assemblée transfrontalière entre les élus de Maubeuge, d'Avesnes-sur-Helpe, de Charleroi et de Mons vient de se constituer. Son rôle : faciliter les projets franco-belges comme la RN 54 ou l'accès aux soins de part et d'autre de la frontière. Décryptage.

PAR MOSTEFA MOSTEFAOUI
maubeuge@lavoixdunord.fr

MAUBEUGE – MONS (B).

À quoi ça sert ?

« *Du concret* ». Un terme martelé à l'envi par les élus de la Sambre, de l'Avesnois, de Charleroi ou Mons pour justifier la nouvelle assemblée transfrontalière Sambre-Avesnois Sud-Hainaut. « *Il ne s'agit pas d'un nouveau machin technocratique ou d'un nouveau mille-feuille institutionnel* », insiste Bernard Baudoux, président de la communauté d'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre (CAMVS).
Mais alors, en quoi consiste cette alliance ? Voyez-la comme une « *instance de dialogue* » entre élus français et belges pour faciliter les accords dans des domaines précis : santé, mobilité, emploi/formation, environnement, etc. « *L'assemblée peut être un levier pour garantir les délais dans des chantiers transfrontaliers comme la RN 2 ou la RN 54* », appuie Nicolas Leblanc, vice-président de la CAMVS chargé de la coopération transfrontalière.

La construction de la future RN 54 entre Erquelinnes et Lobbes fait partie des priorités des élus belges et français. PHOTO SAMI BELLOUMI

Santé

ZOAST. Un acronyme qui ne doit certainement pas vous dire grand-chose. Et pourtant… Ce dispositif méconnu permet aux habitants de communes transfrontalières de bénéficier de soins en Belgique. Sans passer par un rendez-vous chez son médecin généraliste ou autres démarches administratives. Sachez-le, ce service existe déjà en Sambre-Avesnois. Concrètement, un Maubeugeois peut se soigner à l'hôpital de Mons mais les élus français et belges veulent « *faire connaître la ZOAST* » et « *envisager son extension géographique et en type de soins* ». « *Une concertation avec les soignants français et belges sera mise en place courant 2025* », précise Nicolas Leblanc.

Trois ans. C'est le temps qu'il a fallu pour mettre sur pied cette nouvelle assemblée entre les élus de Sambre-Avesnois en France et du Sud-Hainaut en Belgique. PHOTO ARCHIVES PIERRE ROUANET

Mobilité

Plus de bus pour rejoindre rapidement Mons à partir de Maubeuge ? C'est l'un des projets sur lequel planche cette nouvelle assemblée transfrontalière. Il existe déjà une liaison de ce type : la ligne 41 reliant la gare de Maubeuge à celle de Mons par Bettignies et Gognies en… 50 minutes. Mais ne compte que quatre à cinq départs par jour.
Les usagers du train ne seront pas en reste. Un comité de pilotage entre la SNCF et la SNCB a été créé. Histoire, peut-être, d'accorder les rails et éviter des dysfonctionnements sur les lignes transfrontalières. En l'occurrence la liaison entre Maubeuge et Charleroi ou la nouvelle ligne Ouigo entre Paris et Bruxelles *via* Aulnoye-Aymeries. « *L'un des points d'amélioration serait de faciliter la liaison Maubeuge-Bruxelles en adaptant les horaires des trains et faciliter les correspondances* », réfléchit Nicolas Leblanc.

Nombreux sont les Sambriens et les Avesnois qui font la route chaque jour vers la Belgique pour aller travailler. PHOTO SAMI BELLOUMI

Emploi

Sambriens et Avesnois sont nombreux à se tourner vers le plat pays en matière d'emploi. Et plus particulièrement vers Charleroi et Mons, les deux villes belges les plus proches. Un constat pris en compte par les membres de cette nouvelle assemblée. Les élus franco-belges étudient actuellement la « *création de structures de formations professionnelles transfrontalières* ». On pourrait imaginer à l'avenir des écoles ou des centres d'apprentissage (CFA) dont le diplôme et les compétences seraient reconnus à échelle égale de part et d'autre de la frontière.

ET L'ARGENT DANS TOUT ÇA ?

Des idées et des projets à foison, oui, mais avec quels financements ? La question peut se poser à l'heure des coupes budgétaires des deux côtés de la frontière. Pour pallier cet obstacle, les élus lorgnent avant tout les fonds européens existants. « *Le but est de proposer à l'Union européenne le plus de projets éligibles possibles par le programme Interreg* », explique Nicolas Leblanc, vice-président de la CAMVS. Interreg, en résumé, c'est une enveloppe de dix milliards d'euros consacrée au financement des projets européens mis en place entre 2021 et 2027.